

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD2-GUINEE).



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du projet SWEDD-Guinée.

Date de début : 30 septembre 2024

Date de fin : 14 octobre 2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) est une initiative conjointe du Groupe de la Banque mondiale et de neuf (09) pays du Sahel (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) qui bénéficie de l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population, de l'Organisation Ouest-Africaine pour la Santé et de l'Union Africaine. Il vise à accélérer la transition démographique, à stimuler le dividende démographique et à réduire les inégalités entre les sexes dans la région du Sud du Sahara.

La maîtrise de la croissance démographique et de la mortalité maternelle et infantile ainsi que le renforcement de l'autonomie sociale et économique des femmes sont des facteurs clés de l'émergence à l'horizon 2040 de la Guinée conformément aux ODD, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan national de développement économique et social (PNDES 2020-2025) en élaboration.

Le projet SWEDD est une opportunité pour la Guinée d'accroître l'autonomisation des femmes et des filles, en particulier dans les zones les plus vulnérables. Le projet est mis en œuvre dans les régions de Labé, Faranah et Kankan afin de contribuer à retarder le mariage et la grossesse jusqu'à l'âge adulte et en bénéficiant d'un investissement soutenu pour augmenter leur productivité et leurs revenus.

Objectif général du projet :

Le projet a pour objectif principal de contribuer à la capture du dividende démographique par l'autonomisation des filles de 10-19 ans dans les régions à haute vulnérabilité.

Objectif spécifique :

- Améliorer l'accès, le maintien et la réussite des jeunes filles au premier cycle du secondaire, surtout dans les zones rurales et au sein des familles les plus vulnérables ;
- Réduire les grossesses précoces par le renforcement de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, de planification familiale et d'accès à l'information sur la sexualité responsable ;
- Réduire les mariages précoces et autres pratiques néfastes (MGF/E, les violences sexuelles, etc.) dans les zones d'intervention du projet ;

- Engager les communautés, les leaders, les femmes, les jeunes, notamment les filles dans des dialogues sociaux, le plaidoyer auprès des décideurs sur la base des données de qualités pour la capture du dividende démographique
- Promouvoir l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles par l'extension de leurs opportunités économiques des femmes.

Le projet est articulé en composantes/sous composantes ci-après :

La Composante 1 visant à améliorer la demande régionale pour les services de Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infanto-juvénile et Adolescente et de la Nutrition et accroître l'autonomisation des femmes et des adolescents est subdivisée en deux (2) sous-composantes à savoir la sous-composante 1.1 qui concerne la mise en œuvre d'une campagne nationale de communication sur le changement social et comportemental/ Mariage d'Enfants et la sous-composante 1.2 qui concerne les Interventions communautaires pour faire progresser l'autonomie des femmes.

La Composante 2 visant le Renforcement de la capacité régionale et la disponibilité des produits du RMNCAHN et des travailleurs de la santé qualifiés est subdivisée en trois (3) Sous-composantes à savoir la sous-composante 2.1 qui concerne la Distribution communautaire de contraceptifs au niveau communautaire, la sous-composante 2.2 qui concerne la Chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, livraison au dernier kilomètre et la sous-composante 2.3 qui couvre les activités visant l'amélioration de la disponibilité des agents de santé reproductive.

La Composante 3 visant à Encourager l'engagement et la capacité à élaborer des politiques et à mettre en œuvre des projets est subdivisée en trois (3) sous-composantes à savoir la sous-composante 3.1 qui vise à Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique au niveau régional et national, la sous-composante 3.2 relative au Renforcement des capacités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques liées au dividende démographique et la sous-composante 3.3 qui vise à Renforcer la capacité de mise en œuvre des projets.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous-composante 1.2 qui concerne les interventions communautaires visant l'autonomisation économique des femmes à travers les sous-projets *Maintien des filles à l'école, Compétence de vie, Prévention et lutte contre les VBG et Autonomisation économique des femmes*, les Ministères sectoriels et l'UGP ont procédé au recrutement de douze (12) Consortiums d'ONG qui assurent la mise en œuvre des activités au niveau opérationnel en collaboration avec les Ministères sectoriels à travers les Directions Nationales.

I. JUSTIFICATION DE LA MISSION

La mise en œuvre du Projet SWEDD prendra fin le 31 décembre 2024. A cet effet, le SWEDD préconise s'attacher des services d'un consultant national qui sera chargé d'élaborer le rapport d'achèvement du projet.

La préparation d'un rapport d'achèvement est une étape importante dans la fin de cycle des projets financés par la Banque mondiale. Ce rapport qui peut être considéré comme un outil essentiel qui permet de mesurer la performance des interventions et d'améliorer l'efficacité des assistances de la Banque mondiale, consiste en une auto-évaluation par les bénéficiaires et leurs partenaires immédiats, qui sert à déterminer à leur juste valeur :

- La mesure dans laquelle le projet a atteint les résultats de l'objectif de développement et l'appréciation des différentes composantes consignées dans le document d'évaluation du projet, y compris les restructurations intervenues pendant la mise en œuvre, ainsi que dans les accords de dons ;
- Les principaux résultats et impacts obtenus ainsi que leur durabilité ;
- La performance du gouvernement en matière de respect des règles fiduciaires et des mesures de sauvegarde sociale, telles que convenues dans les accords de financements ;

- La performance de l'appui de la Banque mondiale à la mise en œuvre du projet et en tirer des leçons pour l'amélioration dans le portefeuille du pays.
- La performance du Gouvernement guinéen dans la mise en œuvre du projet notamment la mise à disposition dans le temps des ressources (humaines et matérielles et autres) ainsi que dans le suivi et la supervision périodique des activités du projet dans le cadre de sa responsabilité régaliennne en matière d'autonomisation des femmes.

Ainsi, l'objectif de la présente consultation est de procéder à une évaluation complète de la mise en œuvre du Projet SWEDD et produire un rapport d'achèvement.

II. MANDAT DU CONSULTANT

Le Consultant a pour mission d'élaborer le rapport d'achèvement du projet SWEDD. Par conséquent, il aura à exécuter les tâches suivantes :

- L'examen de l'objectif de développement en lien avec la conception du projet ;
- Le diagnostic des réalisations du projet par composante ;
- L'analyse/évaluation des résultats obtenus ;
- L'analyse des principaux facteurs (favorables et non favorables/ internes et externes) dans la mise en œuvre du projet et la réalisation de ses objectifs ;
- L'analyse des coûts et financement relatifs aux prévisions ;
- L'évaluation de la pérennité des résultats, des actions et des mécanismes mis en place pour assurer leur durabilité ;
- L'analyse des aspects fiduciaires
- L'analyse des aspects transversaux : genre, jeune
- L'identification des leçons apprises.

De façon spécifique, les aspects suivants seront abordés en détail par le Consultant :

- Appréciation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet à travers la documentation des principaux indicateurs du projet (production et analyse du tableau de bord y afférent) (analyse de la pertinence et de l'efficacité du projet)
- Analyser l'efficience du projet, c'est-à-dire l'impact de ses activités (ceci doit comprendre la réévaluation ex-post de l'analyse économique et financière) ;
- Caractérisation des activités du projet : pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- Appréciation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet : pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y en a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des différentes structures mises en place et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- Niveau des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- Identification des problèmes et défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adoptées) ;
- Degré auquel les réalisations du projet ont touché effectivement les bénéficiaires visés et analyse de leur degré de satisfaction ;
- Durabilité ou pérennité des résultats et des retombées du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci ;
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplcation de l'approche ;
- Description des principaux enseignements tirés.

III. PRODUITS ATTENDUS DE L'EVALUATION

L'évaluation fournira principalement deux (2) produits livrables :

3.1. Rapport d'achèvement :

Un rapport national d'achèvement qui résume la situation à la fin du projet : Les résultats de l'évaluation de l'objectif de développement et de la conception du projet, le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques et les résultats du projet, les facteurs majeurs ayant affecté la mise en œuvre et les résultats, la durabilité du projet, l'impact sur le développement institutionnel, la

performance des partenaires dans la préparation et la mise en œuvre du projet, les performances de l’Emprunteur et de l’organisme d’exécution dans la préparation et la mise en œuvre ainsi que les leçons apprises.

Le rapport d’achèvement sera un document synthétique (y compris les Annexes) et rédigé en français. Il sera établi selon la structuration d’un Rapport d’Achèvement de la Banque mondiale (voir modèle de table des matières pour Implémentation Complétion Report-ICR ci-joint). Les éléments constitutifs des annexes du rapport d’achèvement seront les suivants :

- TDR de l’étude ;
- Matrice de suivi des résultats
- Cartes thématiques ;
- Questionnaires ;
- Listes des documents consultés et ;
- Listes des personnes rencontrées.

3.2.Présentation Powerpoint (en français) des conclusions de l’évaluation :

En fonction de la complexité des conclusions de l’évaluation, l’UGP et le MPCCI décideront ou non d’organiser une réunion des parties prenantes (par exemple, une réunion extraordinaire des acteurs d’exécution du projet) pour présenter aux partenaires et aux acteurs les résultats et les conclusions préliminaires. Une présentation en PowerPoint sera préparée pour la diffusion des résultats de l’évaluation. La version finale du rapport d’achèvement devrait être soumise en format électronique à l’UGP/SWEDD, au plus tard 3 semaines après la mission de terrain.

IV. DUREE, CALENDRIER, METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La durée de la mission est estimée à 35 jours ouvrables dont une part importante sur le terrain, dans les trois (3) régions administratives couvertes par le Projet. Le Consultant devra proposer une méthode d’échantillonnage qui garantit la représentativité de la population cible des préfectures et régions ainsi que des milieux urbains et ruraux couverts.

Le Consultant travaillera avec le personnel de l’UGP, les Ministères sectoriels, les ONG et les partenaires afin de réunir toutes les informations nécessaires produites dans le cadre de la mise en œuvre du Projet SWEDD à différents niveaux et d’autres informations du terrain en vue de produire un document d’évaluation de qualité. Pour garantir la fiabilité des résultats, trois réunions (une de cadrage, une de validation de la méthodologie et des informations à recueillir sur le terrain et une autre de restitution des résultats) seront organisées par l’UGP et les Ministères sectoriels.

L’UGP/SWEDD fournira au Consultant toute l’assistance nécessaire à l’accomplissement de sa mission y compris la documentation souhaitée. Elle sera chargée de l’organisation des réunions de validation de la méthodologie et du rapport provisoire ainsi que de la réunion tripartite finale.

Le Consultant, au démarrage de la mission, devra proposer une méthodologie appropriée pour atteindre les différents objectifs assignés à la mission. Cette méthodologie sera validée par une équipe technique constituée de cadres de l’UGP, des Ministère sectoriels et des partenaires techniques et financiers avant le démarrage de l’étude. La méthodologie proposée devra permettre de rencontrer un échantillon de l’ensemble des partenaires et acteurs concernés par le Projet, au niveau national et local. A cet effet le consultant présentera des outils adéquats susceptibles de faciliter une réelle connaissance de la situation (questionnaires, guide d’entretien, agenda de visites de terrain, etc.).

Le calendrier de la mission d’élaboration du rapport d’achèvement comprendra entre autres points suivants :

- Prise de contact entre le Consultant, l’UGP, les Ministères sectoriels et l’Assistance technique pour une meilleure compréhension des termes de références de la mission ;
- Organisation d’une réunion de cadrage
- Organisation d’une séance de validation de la méthodologie et du chronogramme
- Revue documentaire ;
- Outils de collecte (Questionnaires et Guide d’entretien) selon la méthodologie adoptée par le Consultant ;
- Missions de terrain, restitutions des premiers éléments aux commanditaires (UGP, Ministères sectoriels et les partenaires techniques et financiers);

- Rédaction du rapport provisoire d'achèvement ;
- Transmission du rapport provisoire d'achèvement aux différents acteurs et organisation d'une réunion de validation ;
- Elaboration du rapport d'achèvement (version finale) du projet ;
- Tenue de la réunion de validation du rapport d'achèvement final du projet ;

Pour la réalisation de cette mission, les documents du projet ci-après pourraient être mis à la disposition du Consultant. Il s'agit notamment :

- Document du Projet (PAD, accords de dons, manuels de procédures, ...)
- Programmes d'activités, budgets et bilans de réalisations
- Rapports d'études et d'audits
- Rapport de revue à mi-parcours
- Rapports d'activités du projet
- Aides mémoires de supervision
- Autres rapports et publications du projet
- Etc....

Le Consultant maintiendra des contacts étroits avec l'UGP/SWEDD durant toute la durée de l'étude. Bien que la mission ait toute la liberté de discuter avec les autorités concernées de toutes questions relatives à sa tâche, elle n'est pas autorisée à prendre des engagements au nom du Gouvernement et des Partenaires financiers.

V. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un Consultant qui évolue dans le domaine de la préparation et la gestion des projets et programmes de développement, avec un minimum de 5 ans d'expérience dans l'évaluation des projets et programme de développement et avoir réalisé aux moins trois (3) missions similaires d'évaluation finale de projets/programmes de développement notamment financées par la Banque mondiale.

Pour l'exécution de cette mission d'évaluation, le Consultant mobilisera principalement les expertises suivantes : (i) un Socio-économiste, spécialiste en gestion de projets/programmes et en analyse économique et financière des projets de développement, chef de mission, et (ii) un spécialiste sur les questions d'autonomisation économique des femmes.

Le personnel mobilisé pour la mission travaillera en d'équipe, de manière à produire un rapport cohérent, consistant et conforme au contenu des Termes de Référence.

Le profil du personnel clé du Consultant et les tâches sont décrits ci-dessous :

Chef de mission :

Le chef de mission coordonnera les travaux de l'équipe de consultants jusqu'à la production du rapport final. Il s'occupera des aspects suivants du Projet lors de l'évaluation :

- Niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet.
- Caractérisation des activités du Projet : leur pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- Appréciation du cadre institutionnel et du processus de gestion du Projet : pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés).
- Examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- Niveau des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du Projet ;
- Analyse de l'efficacité du Projet, c'est-à-dire l'impact de ses activités, y compris l'analyse économique et financière ex-post permettant de ressortir des éléments d'analyses comparatives par rapport à l'évaluation ex-anté qui avait été faite ;
- Analyse des indicateurs de résultats du Projet.

Le chef de la mission devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme (BAC+5 au moins) en économie, en Gestion des projets, finance, ou tout autres diplômes connexes ;
- Au moins 10 ans d'expériences en évaluation des projets et programmes de développement financés par la Banque mondiale ;
- Avoir au moins réalisé trois (03) missions d'élaboration de rapport d'achèvement ou d'évaluation des projets/Programmes financées par la Banque mondiale ;
- Avoir au moins réalisé trois (03) missions d'analyse économique et financière des projets/Programmes financées par la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience confirmée sur les questions d'autonomisation économique des femmes et d'éducation ;
- Avoir une connaissance en analyse de gestion financière et procédures de mobilisation des ressources financières des projets et programmes ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel des acteurs évoluant dans le secteur de la promotion féminine et de scolarisation des filles.

Le consultant spécialiste sur les questions d'autonomisation économique des femmes :

Le consultant national spécialiste des questions d'autonomisation économique des femmes traitera les aspects suivants :

- Identification des problèmes et défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptés (si des solutions ont été identifiées et/ou adoptés) ;
- Degré auquel les réalisations du projet ont touché effectivement les bénéficiaires visés et analyse de leur degré de satisfaction ;
- Durabilité ou pérennité des résultats et des retombées du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci ;
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplification de l'approche ;
- Description des principaux enseignements tirés.

Le consultant spécialiste des questions d'autonomisation économique des femmes devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme post- universitaire en Economie, en sciences sociales, gestion des projets et/ou tous autres diplômes connexes ;
- Avoir au moins 7 ans d'expériences sur les questions de genre et d'autonomisation des femmes ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences en évaluation des projets et programmes de développement ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de rapport d'achèvement ou d'évaluation des projets/Programmes financées par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, etc) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel des acteurs de la promotion féminine.

VI. METHODE DE SELECTION

Le/la Consultant (e) sera sélectionné (e) suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (SCI) conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs de la Banque Mondiale édition de septembre 2023.

VII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le Projet SWEDD invite les candidats admissibles (consultants individuels) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations (documentation en langue française) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV actualisé, Diplômes, Attestations, contrats analogues et autres documents pertinents).

Les dossiers de candidature, sous pli fermé, avec la mention « ***Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du projet SWEDD*** » doivent être adressés au Coordonnateur de l'UGP/SWEDD Guinée ci-dessous **avant le 14 octobre 2024 à 15 h 00 TU** à l'adresse **SWEDD Guinée, près du Carrefour Commando, Kipé, Commune de Ratoma-Conakry** téléphone (00 224) 624 96 60 96 / 620 62 22 68.